



Conseil régional

**Groupe FRONT DE GAUCHE**

Parti communiste Français, Parti de gauche,  
Ensemble et République & Socialisme

**CONSEIL RÉGIONAL  
des 13-14 octobre 2016**

**Rapport n° CR 178-16  
DESSINE-MOI LE GRAND PARIS DE DEMAIN : UNE EXPERIMENTATION POUR  
SOUTENIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DES PROJETS PORTÉS PAR LES  
COLLECTIVITÉS FRANCILIENNES**

**AMENDEMENT**

**L'article suivant est ajouté à la délibération :**

« S'engage à faire respecter les dispositions du PREDEC pour que le département de Seine-et-Marne ne devienne pas le lieu de décharge des déchets issus des travaux du Grand Paris ».

**Exposé des motifs :**

Il a été récemment annoncé que le groupe ECT, premier groupe français de stockage de matériaux inertes, allait verser un million d'euros au département de Seine-et-Marne en vue de pouvoir stocker près de 6,8 millions de tonnes de déchets issus des travaux du Grand Paris sur les sites d'Annet-sur-Marne et de Villeneuve-sous-Dammartin.

Face à cette scandaleuse transaction, étant donnés les enjeux environnementaux et sanitaires, il est indispensable que le moratoire concernant les stockages de déchets en Seine-et-Marne, adopté dans le cadre du PREDEC en juin 2015, soit respecté.

La Région Ile-de-France doit donc impérativement se mobiliser à cet effet. Tel est l'objectif de cet amendement.

**Céline MALAISE**